

Rappel des empattements.....	2800	3200
Fourgon surélévé 3 places		
2.8.0 Total.....	2540	
2.8.1 Sur essieu 1.....	1480	
2.8.2 Sur essieu 2.....	1060	
2.9 Porte à faux avant.....	1000	
2.10 Porte à faux arrière :		
2.10.1 Sans ferrures		
ni accessoires.....	880	
2.10.2 Avec ferrures		
et accessoires.....	1055	
2.11 Longueur hors-tout.....	4855	
2.12 Largeur hors-tout.....	2000	

3. MOTEUR.

- 3.1 Dénomination du type : 8140-27S. Variantes 3700 à 3785 et variantes 3800 à 3885 et variantes 2800-2810-2811.
- 3.1.1 Marque : SOFIM.
- 3.2 Description générale.
- 3.2.1 Genre : moteur à combustion interne à pistons en mouvements alternatifs et vilebrequin. Suralimentation par turbo-compresseur mû par les gaz d'échappement.
- 3.2.2 Cycle : diesel.
- 3.2.3 Nombre de temps : 4.
- 3.3 Nombre et dispositions des cylindres : 4 en ligne.
- 3.4 Dimensions.
- 3.4.1 Alésage (mm.) : 93.
- 3.4.2 Course (mm) : 92.
- 3.4.3 Cylindrée (cm³) : 2499.
- 3.5 Rapport volumétrique de compression : 18,5/1 ± 0,5.
- 3.6 Puissance maximale (kW CEE) : 76.
- 3.7 Régime de puissance maximale (tr/min.) : 3800.
- 3.8 Couple maximal (Nm CEE) : 235.
- 3.9 Régime de couple maximal (tr/min.) : 2000.
- 3.10 Régime de rotation maximale (tr/min.) : 4400.
- 3.11 Carburant utilisé : gazole.
- 3.12 Réservoir de carburant : 1 de 70 litres ou 1 de 90 litres placé sur le côté du cadre de châssis.
- 3.13 Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs commandés par pompe d'injection.
- 3.14 Type de filtre à air : à sec.
- 3.15 Allumage : par compression.
- 3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques : 12 V.
- 3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur non débrayable.
- 3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.20 Niveau sonore au point fixe.
- 3.20.1 Valeur du niveau sonore dB(A) : 89.
- 3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min.) : 2850.
- 3.20.3 Position de la sortie d'échappement : dans l'empattement côté gauche.
- 3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : sur la plaque constructeur.

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT.

- 4.1 Type de boîte de vitesses : Boîte mécanique à 5 combinaisons de marche avant et 1 de marche arrière.
- 4.1.1 Emplacement du levier de commande : à portée de la main du conducteur.
- 4.2 Type d'embrayage : monodisque à sec.
- 4.2.1 Mode de commande : mécanique.
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans avec relais et boîte de transfert à deux rapports : Rapport route : 1/1 - Rapport tous terrain : 1/2.74.
- 4.4 Démultiplication de la transmission.
- 4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence : 7.50R16 (2.440 m).
- 4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min.

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplication totale		Vitesse à 1000 tr/min.	
			Route	Terrain	Route	Terrain
1	1/6.195	1/5.22	1/32.33	1/88.60	4.5	1.6
2	1/3.895		1/20.33	1/55.70	7.2	2.6
3	1/2.260		1/11.79	1/32.32	12.4	4.5
4	1/1.428		1/ 7.45	1/20.42	19.6	7.1
5	1/1.000		1/ 5.22	1/14.30	28.0	10.2
AR	1/5.692		1/29.71	1/81.41	4.9	1.7

- 4.5 Vitesse maximale théorique au régime de rotation maximale (km/h).

Avec couple	Avec pneumatique circonférence	
	7.50R16 (2.440)	9.00R16 (2.760)
1/5.22	123.4	
1/5.86	109.9	
1/6.143	104.9	118.6

- 4.6 Indicateur de vitesse : oui.
- 4.7 Compteur kilométrique : oui.
- 4.8 Chronotachygraphe : oui.

5. SUSPENSION.

- 5.1 Avant (essieu 1) : roues indépendantes - barres de torsion longitudinales - butées élastiques - amortisseurs télescopiques - barre stabilisatrice.
- 5.2 Arrière (essieu 2) : essieu rigide - ressorts à lames - amortisseurs télescopiques - barre stabilisatrice.

6. DIRECTION.

- 6.1 Type de direction : à crémaillère assistance hydraulique.
- 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : Version 28 : 10.9.
32 : 12.1.

7. FREINAGE.

- 7.1 Frein de service : à double circuit agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type I-II).
- 7.2 Répartiteur de freinage : oui, le répartiteur de freinage module l'effort sur les roues arrière en fonction de la charge sur l'essieu 2.
- 7.3 Frein de secours : constitué par l'indépendance des circuits du frein de service.
- 7.4 Frein de stationnement : sur les roues arrière à commande manuelle.
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues.
- 7.5.1 Frein de service : hydraulique.
- 7.5.2 Frein de secours : hydraulique.
- 7.5.3 Frein de stationnement : par câbles.
- 7.6 Assistance des freins.
- 7.6.1 Frein de service : par pompe à vide et réservoir à dépression.
- 7.6.2 Frein de secours : oui.
- 7.6.3 Frein de stationnement : non.
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie : oui, 1 à compartiments.
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : voyants lumineux de couleur rouge sur la planche de bord.
- 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau.
- 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : bouton poussoir sur la planche de bord.
- 7.8 Type de freins.
- 7.8.1 Frein de service.
- 7.8.1.1 Sur essieu 1 : à disques.
- 7.8.1.2 Sur essieu 2 : à tambours.
- 7.8.2 Frein de secours : à tambours ou à disques.
- 7.8.3 Frein de stationnement : à tambours.

8. CARROSSERIE.

- 8.1 Carrosserie : châssis auvent ou châssis-cabine. Plateau, fourgon.
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : cabine entièrement métallique.
- 8.3 Nombre de places assises : 1 - 2 - 3 - 7 (*).
- 8.4 Sièges : réglables ou fixes (*).
- 8.5 Nombre de portes :
Châssis-cabine et plateau
3 places : 2 (*)
7 places : 2.
Fourgon : 3 - 4 - 5.
- 8.5.1 Fermeture de sécurité : à deux positions.
- 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : les vitres sont fixes sauf sur les portes avant.
- 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages.
- 8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté (*).
- 8.7.2 Vitres latérales : verre trempé (*).
- 8.7.3 Vitres arrière : verre trempé (*).
- 8.8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité.
- 8.8.1 Places avant : en option, 2 ceintures latérales 3 points avec enrouleur, 1 ceinture centrale 2 points sans enrouleur (*).
- 8.8.2 Places arrière : non.
- 8.9 Dispositif de protection latérale : oui pour plateau.
- 8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : oui.
- 8.11 Système antiprojection : sans objet.
- (*) sauf dans le cas de véhicules livrés en châssis auvent.

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION.

- 9.1 Feux de route : 2.
- 9.2 Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route.
- 9.3 Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de route.
- 9.4 Feux rouge arrière : 2.
- 9.5 Feux de changement de direction.
- 9.5.1 Avant : 2 groupés avec les feux de position.
- 9.5.2 Arrière : 2 groupés avec les feux rouge.
- 9.5.3 Latéraux : 2 indépendants.
- 9.6 Feux de freinage : 2 groupés avec les feux rouges.
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants.
- 9.8 Dispositifs réfléchissants.
- 9.8.1 Arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
- 9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des feux de changement de direction.
- 9.10 Feux de marche arrière : 1 groupé avec le feu rouge droit.
- 9.11 Feux de brouillard.
- 9.11.1 Arrière : 1 groupé avec le feu rouge gauche sauf fourgon.
- 9.12 Feux d'encroisement.
- 9.12.1 Feux avant : 2 indépendants (*).
- 9.12.2 Feux arrière : 2 indépendants (version plateau).
- (*) sauf dans le cas de véhicules livrés en châssis auvent.